



Communiqué de presse  
Montreuil, le 7 avril 2016

## TERRITOIRES ZERO CHOMEUR DE LONGUE DUREE lancement du Comité de vigilance citoyen

Plus de 300 personnes, venues d'horizons très divers, se sont retrouvées mercredi 30 mars à l'Assemblée nationale, pour une journée d'étude et de mobilisation autour du dispositif Territoires zéro chômeur de longue durée. Organisé à l'initiative des instigateurs de cette loi (ATD Quart Monde, Emmaüs, le Pacte civique et le Secours catholique), l'événement a permis la rencontre et le partage d'expériences entre les territoires précurseurs déjà engagés depuis plusieurs mois dans la démarche et ceux qui aspirent à les rejoindre aujourd'hui. Il a également été l'occasion de préciser les prochaines échéances avant la mise en place et le déploiement du dispositif au plan national.

### Un calendrier qui annonce clairement les prochaines étapes

Invitée à clôturer cette journée, Myriam El Khomri, ministre du Travail, a rappelé que le vote de cette loi à l'unanimité n'était qu'un commencement et qu'il s'agissait à présent de réussir son application concrète sur le terrain.

Le calendrier est à présent connu. Le Fonds d'expérimentation territoriale contre le chômage de longue durée sera mis en place dès le mois d'avril et les décrets d'application de la loi seront publiés dans le courant du mois de juin. Une étape indispensable avant le lancement des premières entreprises à but d'emploi et le recrutement des futurs salariés.

### Un Comité de vigilance citoyen pour rechercher dès le départ la plus grande efficacité

Cette journée a également été marquée par le lancement du Comité de vigilance citoyen et de son manifeste. Porté par le Mouvement ATD Quart Monde, le Mouvement Emmaüs France, le Pacte civique, le Secours catholique, les territoires expérimentaux déjà engagés et le député Laurent Grandguillaume, ce comité a vocation à rassembler tous ceux qui s'intéressent au projet et qui entendent veiller à son bon déroulement.

L'attente autour de cette loi est très forte, palpable dans les témoignages des demandeurs d'emploi qui sont intervenus tout au long de la journée. Il s'agit de ne pas les décevoir. C'est le collectif qui a permis l'adoption à l'unanimité de cette loi. C'est ce même collectif qui doit aujourd'hui accompagner le déploiement et l'application de cette expérimentation, dans le respect des valeurs et des principes qui la fondent.

La vigilance portera prioritairement sur les entreprises à but d'emploi et sur la conduite de l'expérimentation tant au niveau national qu'au niveau local. Parmi les points de vigilance d'ores et déjà identifiés, il s'agira par exemple d'être particulièrement attentif à ce que les personnes les plus exclues, les plus éloignées de l'emploi puissent trouver leur place au sein des entreprises à but d'emploi. Il conviendra également de veiller à la qualité de vie au travail des futurs salariés, à la bonne coopération entre les territoires et le Fonds d'expérimentation chargé de piloter au niveau national le dispositif et à ce que l'évaluation se fasse de manière indépendante.

Pour permettre à l'ensemble des citoyens qui le souhaitent de rejoindre le comité de vigilance « Territoires zéro chômeur de longue durée », il est désormais possible de signer ce manifeste en ligne sur le site internet dédié au dispositif : [www.zerochomeurdelongueduree.org/comite-de-vigilance](http://www.zerochomeurdelongueduree.org/comite-de-vigilance)

### CONTACTS PRESSE

#### ATD Quart Monde

Typhaine Cornacchiari – 06 18 05 29 83  
Loïc Hamon – 01 42 46 01 69

#### Emmaüs

Anne Dorsemaine – 06 01 07 33 37

#### Pacte civique

Martine Parent – 06 80 78 02 79  
Laurence Pujade – 01 44 07 00 06

#### Secours Catholique

Djamila Aribi – 01 45 49 75 24  
Catherine Coutansais – 01 45 49 73 40